



REUNION EXTRAORDINAIRE DU CCE **Du 29 AOÛT 2012** **La CGT vous informe**

Tréville, le 31 août 2012

PROJET DE CENTRALISATION DES GAMMES

La direction prévoit d'envoyer l'équivalent de 2 bases secs en volumes (soit 41 millions de colis) sur des bases prestées et affirme que son projet n'aurait aucun impact sur l'emploi CDI !

Selon elle, la suppression des CDD et intérimaires suffirait pour absorber les excédents d'emploi. Elle ose demander un avis aux membres du CCE sur son projet en ne donnant que partiellement et **oralement** les impacts pour 2013 sur chaque service. De plus elle ne prend pas en compte les volumes des références (actuellement pour les Hypers) qui vont revenir sur les bases.

L'impact de la centralisation des gammes serait de 6 à 20 équivalents temps pleins **en moins** sur les bases "sec" (chiffres issus du budget 2013 non validé à ce jour et communiqué oralement en CCE). Cela touche principalement les préparateurs mais aussi plusieurs postes de caristes de quai et de zone et un peu les réceptionnaires et les contenants. Il y aura un responsable Interbase sur toutes les bases secs avec un chargeur en plus sur la plupart des établissements. A cette heure (31/8/2012, 11h), la direction n'a toujours pas daigné nous envoyer le tableau avec les impacts par base et par service !

Les élus du CCE ont été dans l'impossibilité de rendre un avis motivé (l'information n'étant ni précise ni suffisante), et considèrent que la centralisation des gammes est la 1^{ère} étape d'un projet global de mise en place de bases centrales du plan de transformation de la logistique (PTL) dont la 1^{ère} réunion du CCE aura lieu le 20-21 septembre !

La direction récuse les demandes du CCE. Considérant qu'il n'y a pas de suppression d'effectif, elle refuse de mettre un PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) pour reclasser les caristes, les réceptionnaires, les contenants... en trop. Elle garantit juste pour le moment leur emploi mais sur quel poste : Préparateur ? Et pour combien de temps ?

Après le vote unanime du CCE, d'une motion expliquant l'impossibilité de rendre un avis motivé, la direction a indiqué qu'elle allait mettre son projet en route sans demander l'avis aux élus du CCE.

Pourquoi cette urgence ? Que cache la direction d'Intermarché?

Pour la CGT, en saucissonnant les projets, elle réduit les impacts de son PTL (Plan de Transformation Logistique) qui est un plan de destruction humaine pour engraisser encore plus les Mousquetaires.

Attention, si votre direction vous propose un avenant à votre contrat de travail : Adressez vous à votre syndicat CGT !



STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

Les membres du CCE ont eu beaucoup de lettres (30 pages de réponses à leurs questions) mais sans aucun chiffre. La direction a renvoyé au mois de septembre lors de l'info/consultation sur le Plan de Transformation de la Logistique, la remise des informations concernant une grande partie des questions posées.

Nous voulions quelques chiffres essentiels que nous n'avons même pas pu avoir en séance : Combien serons nous de CDI dans trois ans ? Quel est l'objectif de ratio logistique dans trois ans ? Les ratios des entrepôts prestés présentés comme un miroir de comparaison ?

Pour comprendre pourquoi la logistique doit être entièrement rénovée, il est indispensable que les membres du CCE sachent ce que le métier alimentaire qui est notre seul client va demander à la logistique : en termes de volumes, de références, de coûts logistiques, etc...

Intermarché ne va pas investir près d'un milliard d'euros en 10 ans, sans retour sur investissement ! Nous devons savoir combien d'économies et quels sont les objectifs demandés par les Mousquetaires pour mettre en place le plan de transformation logistique.

Pour comprendre la stratégie de l'Entreprise, il faut connaître le but à atteindre.

C'est évident, la direction connaît tous ces éléments mais elle s'est clairement foutue des élus lors de cette réunion de CCE en refusant de donner tout élément écrit (alors que le code du travail est clair sur les informations consultations).

La direction a donné le chemin pour atteindre les objectifs (bases centrales, bases mixtes...) et non la destination. C'est comme si sur votre GPS, vous entriez le chemin sans la destination...

Dernier point d'inquiétude : aux détours d'un simple échange, les élus ont appris que la logistique ne passerait pas sous le métier alimentaire au 1^{er} janvier 2013. C'était pourtant l'unique raison de la séparation des 2 logistiques en janvier 2010. De deux choses l'une : soit la direction s'est encore moquée de nous, soit elle cache encore des éléments (juridique, fiscaux, ...). En tout cas, cette information confirmée mais absolument pas expliquée en réunion n'est pas rassurante... On ne trouve plus les logistiques dans l'organigramme du groupe des Mousquetaires. Cela peut-il présager une future externalisation ?

Sans réponse précise de la direction, on peut tout imaginer...

Le CCE a demandé des compléments de réponses pour être en capacité de se prononcer sur la stratégie de l'entreprise (voir motion).

La direction refuse et veut passer outre !

Les membres CGT ne peuvent pas continuer de venir en réunion avec une direction qui se cache derrière une soit disante « confidentialité » pour ne pas communiquer les éléments essentiels afin que les membres du CCE puissent rendre des avis motivés. Le CCE devra décider de la suite à donner si la direction persiste à ne pas communiquer ces éléments de réponses essentiels rapidement. Surtout avec le Plan de Transformation Logistique à venir qui va supprimer de nombreux emplois sur nos établissements....



**Avec la CGT, bien informés, bien défendus...
Tous ensemble, la seule solution : se syndiquer !**